



Politique ESG

**Un ancrage
entrepreneurial,
familial et
citoyen**

Janvier 2022

Mise à jour octobre 2024

evolem

Catalyseur d'initiatives



Table des matières

1. Préambule	3
2. L'ADN d'Evolem	4
2.1 Notre métier.....	4
2.2 Nos convictions.....	5
3. Vision et ambition	6
3.1 Notre raison d'être.....	6
3.2 Notre ambition de performance durable	6
3.3 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable.....	7
3.4 Notre approche.....	8
4. Evolem, investisseur responsable	9
4.1 Nos investissements dans des entreprises	10
4.2. Nos investissements immobiliers.....	13
4.3 Notre politique de placements.....	14
5. Evolem, entrepreneur philanthrope	15
6. Annexes	17
6.1 Critères d'exclusion	17
6.2 Critères de vigilance	18
6.3 Socle d'indicateurs ESG communs.....	19



1. Préambule



« Notre accompagnement hybride conjugue vision entrepreneuriale long terme et approche financière au service de la performance des femmes et des hommes de l'entreprise. Aujourd'hui, toute l'équipe porte cette culture entrepreneuriale et l'enrichit de convictions nouvelles. »

Bruno ROUSSET

Fondateur d'Evolem et Président du Conseil de Surveillance



2. L'ADN d'Evolem

2.1 Notre métier

Fondé par Bruno Rousset, entrepreneur et fondateur du groupe d'assurance APRIL, Evolem est **un family office indépendant** spécialisé dans la prise de participation majoritaire d'entreprises non cotées.

Notre histoire, notre culture et nos convictions entrepreneuriales donnent du sens à notre **positionnement singulier d'associé engagé dans la durée**, toujours respectueux des ambitions, des valeurs et des cycles des participations et projets que nous accompagnons.

Comme actionnaire ou partenaire, **nos domaines d'investissement et d'engagement sont multiples** : l'équipe Plateforme accompagne des petites et moyennes entreprises (PME) pour en faire des entreprises de taille intermédiaire (ETI), l'équipe Start épaulé des start-ups pour asseoir leur modèle, l'équipe immobilier accompagne nos dirigeants dans leurs besoins avec une approche sur-mesure, l'équipe Engagement soutient des acteurs de l'intérêt général.



PLATEFORME



START



IMMOBILIER



PHILANTHROPIE

Convaincus que les considérations environnementales, sociales et de gouvernance constituent un cadre de référence nécessaire à l'efficacité et à la pérennité des projets accompagnés, **Evolem s'attache à intégrer ces valeurs à son processus de prise de participation** et à veiller à leur respect pendant toute la durée de l'investissement.

Dates et chiffres clés

1997

Création
d'Evolem

24

Collaborateurs
(au 1^{er} juillet 24)

180

Initiatives
accompagnées
(depuis 1997)



2. L'ADN d'Evolem

2.2 Nos convictions

Dans une société en quête de solutions novatrices et de réponses originales à des questions économiques, sociales et écologiques toujours plus pressantes, **trois convictions rythment nos projets et nos engagements** :

/ 1

Les **initiatives entrepreneuriales** font bouger les lignes et donnent l'**opportunité d'imaginer et de proposer des solutions plus responsables**. Parce qu'entreprendre, quel que soit son secteur, c'est avant tout savoir se mettre en mouvement.

/ 2

L'**engagement actionnarial constitue un levier puissant pour concrétiser et orienter ces initiatives vers des choix responsables**. Notre métier principal de capital-investisseur nous donne l'opportunité de nous engager et d'avoir un véritable impact sociétal en construisant un modèle d'investissement compatible avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels et moteur de transformation concrète et durable.

/ 3

Notre **responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance représente toujours une approche vertueuse pour l'efficacité et la pérennité des projets que nous accompagnons**. En effet, à nos yeux, construire pour durer suppose d'être parfaitement conscient de toutes ses interdépendances avec l'ensemble de son écosystème.





3. Vision et ambition

3.1 Notre raison d'être

Evolem s'est donné pour mission de **faire grandir des initiatives durables en faveur de l'entrepreneuriat, de l'emploi, de l'éducation et de l'environnement.**

3.2 Notre ambition de performance durable

Notre engagement RSE se nourrit de nos fondamentaux et s'inscrit depuis le début dans l'ADN d'Evolem : un fondateur entrepreneur engagé et philanthrope, une entreprise familiale ancrée sur des valeurs et une culture commune, une posture de l'action, une éthique de responsabilité et un accompagnement sur le long terme. Il est au cœur de la vision et de la stratégie d'entreprise définie par le Conseil de Surveillance de notre Family Office.

Cette démarche est portée par notre Président, Guillaume ROUSSET, notre Directrice Générale Sandrine ESCALEIRA et conduite par notre Directrice de l'Engagement, Ségolène DE MONTGOLFIER.

En tant qu'investisseur responsable, nous sommes vigilants quant à l'impact environnemental et social des sociétés dont nous sommes actionnaires, nous accompagnons des trajectoires de performance durable et nous redistribuons une partie de la valeur générée par l'investissement auprès d'associations.

La mise en œuvre de nos engagements s'appuie sur l'implication de tous les métiers. Elle se décline en plan d'actions transverses et dans des feuilles de route ESG par activité. Les collaborateurs sont formés en continu aux enjeux ESG et leur intéressement est également conditionné au déploiement de la feuille de route ESG.

L'équipe Engagement accompagne les différents métiers dans la mise en œuvre de ces feuilles de route et pilote l'activité philanthropique qui constitue le pilier sociétal de notre RSE.



3. Vision et ambition

3.3 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

En 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté à l'unanimité 17 Objectifs de Développement Durable à horizon 2030. Ces objectifs donnent la marche à suivre pour relever les défis les plus urgents en matière de durabilité.

Dans le cadre de ses activités, et conformément à ses valeurs, sa culture d'investisseur responsable et ses engagement pour la performance durable des activités que nous soutenons, **Evolem s'est engagé à contribuer, plus spécifiquement, aux quatre Objectifs de Développement Durable** suivants :

Objectifs de Développement Durable identifiés	Exemples d'engagements et d'actions
 <p>Objectif 4 : Education de qualité Nous soutenons l'accès à l'éducation et à la formation pour tous, l'apprentissage tout au long de la vie et l'accès à la connaissance des enjeux de développement durable.</p>	<p>Evolem est mécène fondateur d'EDEN School, seule école digitale et numérique pour les moins de 18 ans en France.</p>
 <p>Objectif 8 : Travail décent et croissance économique Nous nous engageons auprès de nos initiatives pour créer de l'emploi pérenne, de qualité et favoriser une rémunération équitable pour tous.</p>	<p>Suivi global de la création net d'emplois et du climat social des PME sont des objectifs prioritaires pour Evolem.</p>
 <p>Objectif 10 : Inégalités réduites Nous contribuons à la réduction des inégalités, notamment par le partage de la création de valeur et par le soutien à des initiatives qui assurent l'égalité des chances.</p>	<p>Un contrat de partage de la plus-value de cession est mis en œuvre pour chaque participation majoritaire.</p>
 <p>Objectif 12 : Consommation et production responsables Nous faisons progresser l'ensemble de nos initiatives dans une gestion durable et une utilisation respectueuse des ressources naturelles.</p>	<p>Suivi des actions réduction et optimisation des consommations de ressources/énergie dans les participations majoritaires.</p>

Les Objectifs de Développement Durable constituent un cadre pour :

- **Définir notre stratégie RSE** et d'investisseur responsable ;
- **Prendre des décisions d'investissement** en cohérence avec notre Raison d'Être ;
- **Fixer des objectifs d'amélioration et des trajectoires de progrès** pour nos différentes activités et initiatives soutenues financièrement.



3. Vision et ambition

3.4 Notre approche

Notre stratégie ESG s'appuie sur les **quatre grands principes** suivants :

- **Best Effort** : nous privilégions les entités démontrant une volonté d'amélioration de leurs pratiques et de leur performance ESG dans le temps avec une approche pragmatique et exigeante.
- **Sur-mesure** : nous construisons les plans d'action avec les dirigeants en les adaptant en fonction des risques et des opportunités de leur activité.
- **Performance durable** : nous sommes convaincus que la performance extra-financière doit être considérée au même titre que la performance financière.
- **Spécifique** : nous mettons en œuvre notre processus ESG de manière spécifique pour chacune de nos activités et ce tout au long du cycle d'investissement.

Les équipes d'investissement sont en charge **du pilotage de la performance ESG** au sein de chacune de nos participations. Les membres de l'équipe effectuent un suivi régulier et accompagnent les dirigeants dans le déploiement de leur plan d'action. A toute phase du process, ils bénéficient du soutien de l'équipe Engagement ainsi que de l'intervention ponctuelle d'experts externes.



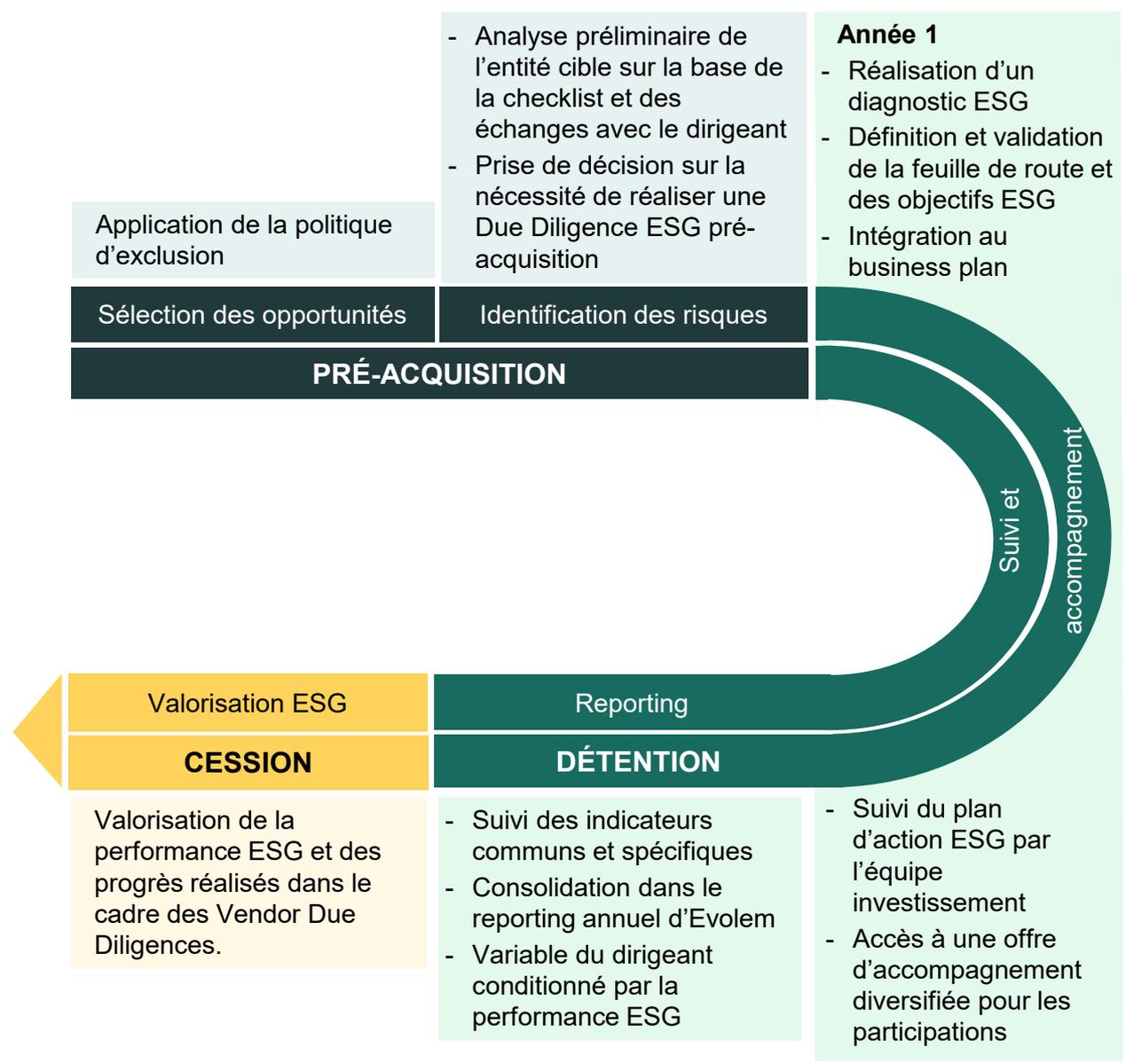


4. Evolem, investisseur responsable

4.1 Nos investissements dans des entreprises

Evolem prend en compte les enjeux ESG tout au long du cycle d'investissement. Notre politique est détaillée dans les pages suivantes.

L'intégration des enjeux ESG dans le processus d'investissement de participations majoritaires





4. Evolem, investisseur responsable

4.1 Nos investissements dans des entreprises



/ PRÉ-ACQUISITION : PHASE AMONT

➔ Sélection des opportunités

Différents critères sont analysés avant toute décision concernant une cible d'acquisition potentielle. **Evolem s'interdit d'investir dans certains secteurs d'activités** comme l'industrie du tabac, l'armement ou les énergies fossiles (*voir la liste d'exclusion en annexe 1, p.18*). D'autres secteurs identifiés par Evolem comme pouvant être porteurs de risques en matière d'ESG font l'objet d'une analyse approfondie (*voir la liste des secteurs en annexe 2, p.19*).

➔ Analyse préliminaire et Due Diligence ESG

Une analyse ESG préliminaire est menée afin d'identifier les risques potentiels spécifiques à la cible d'acquisition et de déterminer la nécessité de réaliser une Due Diligence pré-acquisition. Cette analyse préliminaire s'appuie sur des échanges approfondis avec les dirigeants et la complétion d'une checklist couvrant l'ensemble des critères ESG pertinents pour l'entité cible, en lien avec le cadre de la CSRD (ESRS et principes de double matérialité). La capacité du dirigeant à s'engager sur une trajectoire de performance durable est également analysée, ainsi que les perspectives de développement durable du business, et les risques et opportunités inhérents au secteur d'activité cible.

Lorsque les résultats de l'analyse préliminaire démontrent la nécessité de mener une analyse plus approfondie, une Due Diligence pré-acquisition est réalisée par un expert, soit sur l'ensemble des champs ESG soit sur un axe spécifique (audit environnemental, audit social).

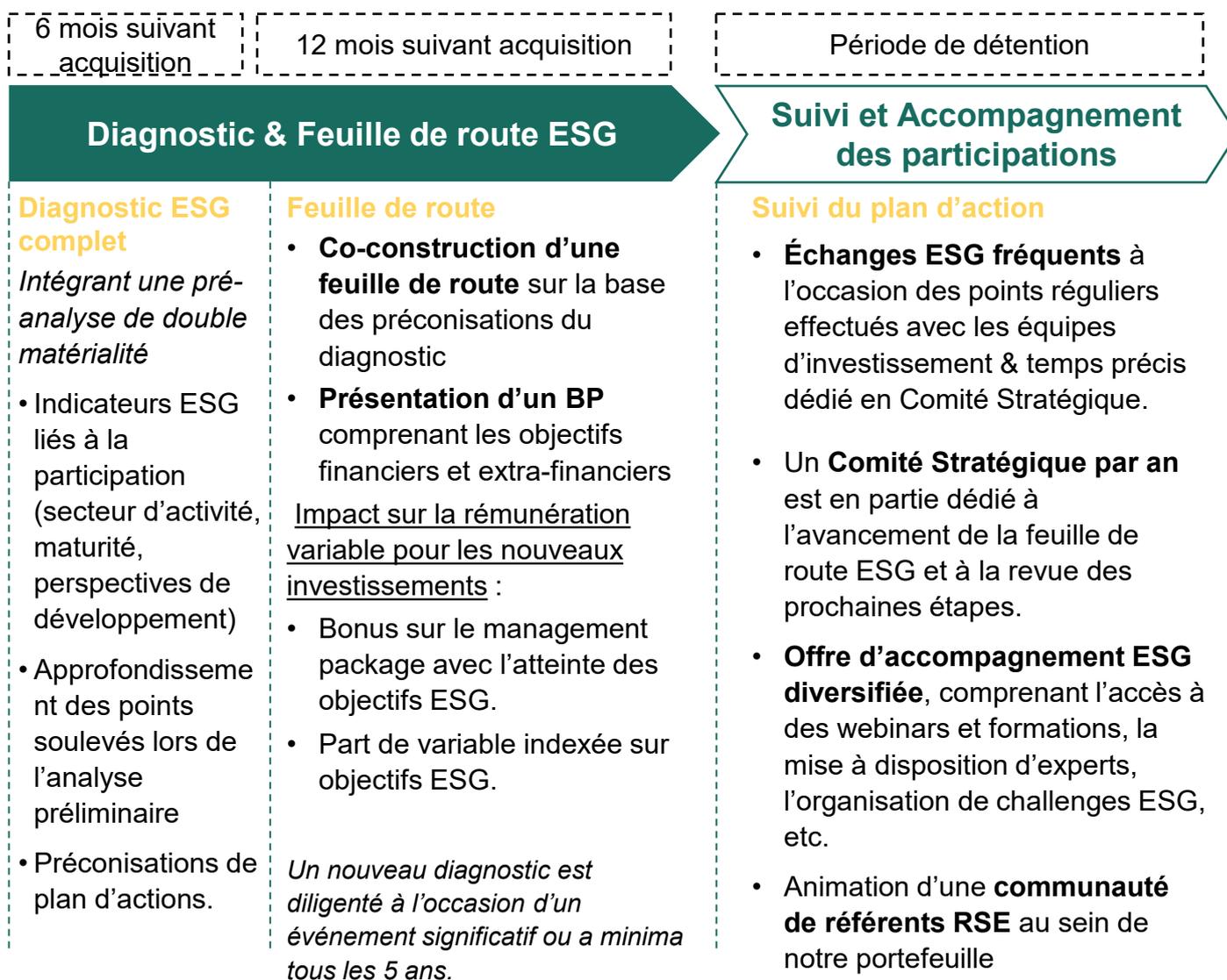
➔ Prise de décision

Les résultats de l'analyse préliminaire et, le cas échéant, de la Due Diligence ESG sont restitués lors du Comité d'Investissement et sont pris en compte dans la décision de prise de participation.

4. Evolem, investisseur responsable

4.1 Nos investissements dans des entreprises

DÉTENTION : PHASE AVAL





4. Evolem, investisseur responsable

4.1 Nos investissements dans des entreprises



/ DÉTENTION : PHASE AVAL (suite)

➔ Reporting & Valorisation

Chaque année, l'ensemble de nos participations (Plateforme et Start) renseignent un reporting ESG qui permet de suivre des indicateurs en termes de Gouvernance, d'environnement et de social.

La contribution des participations à nos **Objectifs de Développement Durable** prioritaires fait également l'objet d'un suivi.

Les cas d'usages observés et les bonnes pratiques ESG sont valorisés dans le cadre d'échanges entre participations et via notre outil d'animation de Communautés Connect.

/ CESSION



Un **bilan ESG** est réalisé afin de comparer les performances ESG à l'entrée et à la sortie et valoriser les initiatives et progrès réalisés par la participation ainsi que l'engagement du management en la matière.





4. Evolem, investisseur responsable

4.2 Nos investissements immobiliers

Parce que l'immobilier va de pair avec la stratégie de développement des entreprises, Evolem accompagne les dirigeants dans leurs besoins immobiliers avec pour objectif de **favoriser des projets durables**.

/ PRÉ-ACQUISITION : PHASE AMONT

Avant toute décision d'investissement, la **performance environnementale et sociale d'un bâtiment** est étudiée. Une attention particulière est accordée à la **labellisation** du bien, à sa capacité à améliorer ses performances dans le temps et, dans le cas d'une commercialisation, à son usager et usage final. L'alignement de l'occupant avec nos valeurs et notre raison d'être est également regardé.

/ DÉTENTION : PHASE AVAL

Nous avons pour objectif d'améliorer la performance de nos projets immobiliers et de réduire leurs impacts environnementaux. Nos équipes définissent donc des **trajectoires de progrès** contenant des objectifs de réduction de la consommation énergétique, d'utilisation et de production d'énergies renouvelables et de préservation de la biodiversité.

Un cahier des charges immobilier responsable cadre nos attentes et objectifs dans le cas de **chantiers de rénovation**, avec notamment des objectifs qui peuvent être fixés en termes de clause sociale et de réemploi de matériaux.





4. Evolem, investisseur responsable

4.3 Notre politique de placements

La Direction administrative et financière pilote la gestion de nos actifs au service des activités, afin d'en assurer la pérennité (investissement, immobilier, philanthropie). Une approche équilibrée entre rentabilité et responsabilité dans le respect des valeurs d'Evolem.

Les critères d'exclusion définis en annexe (6.1) sont appliqués dans nos décisions de placement. Des critères ESG sont suivis sur nos différentes classes d'actifs et font partie intégrante des échanges que nous avons avec nos gérants.

L'analyse ESG de notre portefeuille intègre des KPIs quantitatifs (notation, référentiels suivis...) et des données qualitatives (engagements, stratégie de transition déployée, controverses éventuelles...).

Cette approche nous permet de renforcer la qualité du dialogue avec nos parties prenantes et la qualité ESG d'ensemble de notre portefeuille.





5. Evolem, entrepreneur philanthrope

L'engagement sociétal étant au cœur de la vision de l'entrepreneur Bruno Rousset, **Evolem agit dans le domaine de l'intérêt général depuis de nombreuses années.**

Nous sommes engagés dans une **démarche philanthropique entrepreneuriale** qui s'illustre par le soutien, et l'accompagnement d'initiatives à but non lucratif à fort impact.

De l'amorçage au développement d'un projet, de l'expérimentation d'un nouveau programme à l'essaimage, nous intervenons à différents moments clés pour soutenir les acteurs de l'innovation sociale et environnementale.

Nos actions philanthropiques s'articulent autour de **3 axes** et sont portées par le mécénat d'Evolem et deux fonds de dotation dédiés : Evolem Citoyen et Domorrow.



Mécénat direct de l'entreprise

Fonds de dotation d'entreprise Créé en 2014

Fonds de dotation familial Créé en 2020

Axes et exemples de projets

	<p>Orientation</p> <p>Accès à la formation & à l'emploi</p> <p>Précarité financière & logement</p>	<p>Agriculture durable & biodiversité</p> <p>Education à la transition</p> <p>Coups de coeur</p>
--	--	--



5. Evolem, entrepreneur philanthrope

Dans la décision d'engagement, nous prenons en compte les critères suivants :

- **Structure d'intérêt général de droit français** : association loi 1901, Fondation, Fonds de dotation.
- **Alignement avec nos axes d'engagement**
- **Innovation sociale** :
 - caractère innovant du projet (réponse à un besoin sociétal non couvert ou mal couvert)
 - vision et stratégie de développement
 - modèle économique du projet et sa pérennité
 - capacité de duplication du projet (soit en propre, soit via diffusion des bonnes pratiques)
 - impact du projet (ambition, suivi)
- **Ancrage territorial** : des projets développés en France et notamment en région AURA.





6. Annexes

6.1 Critères d'exclusion

Evolem exclut de ses participations toute entité dont la majorité des revenus est directement générée ou indirectement liée aux industries et activités suivantes :

- Tabac
- Sexe
- Armes et munitions
- Établissements de jeu ou jeux d'argent
- Stupéfiants
- Extraction de pierres précieuses
- Extraction et exploitation d'énergies fossiles

Nous excluons par ailleurs, les sociétés non-respectueuses des normes en termes d'éthique, de gouvernance et de droit du travail

Dans le cas des activités indirectes, l'analyse est menée sur la base de plusieurs critères :

- Caractère remplaçable de l'activité/produit concerné
- Part de l'activité/produit dans le Chiffres d'Affaires total
- Volonté/position du dirigeant sur le sujet
- Capacité de la société à faire changer les choses sur activité/produit concerné



6. Annexes

6.2 Critères de vigilance – Risques ESG pré-identifiés

Ci-dessous se trouve la **liste des enjeux ESG** que nous analysons avant chaque investissement et au regard des risques inhérents à l'activité. L'identification de risques ESG élevés peut conduire à déclencher un analyse de type Due Diligence avant le comité d'investissement.

THÈMES	SOUS-CATÉGORIE	ENJEUX
Gouvernance	Vision & Gouvernance	Gouvernance & Organisation d'entreprise Résilience du modèle d'affaire Gestion des risques Conformité réglementaire
	Ethique des affaires	Corruption & pratiques financières à risque Enjeux éthiques des activités de R&D Protection des données personnelles et de la vie privée Pratiques déloyales (pratiques publicitaires, lobbying, etc.)
	Chaîne de Valeur	Contexte géopolitique et respect des droits humains (travail des enfants, travail forcé, etc.) Approvisionnement et rareté des matières premières Accessibilité des produits/services Santé et sécurité du client/consommateur
Social	Attractivité & Rétention	Conditions de travail Pénurie des talents et compétences spécialisées Formation & Développement des compétences Dialogue social & Libertés d'association Equilibre vie professionnelle - vie personnelle
	Rémunération	Salaires & Avantages sociaux Partage de la valeur et droits des actionnaires
	Diversité & Inclusion	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes Egalité de traitement (exemple : pratiques discriminatoires)
	Santé & Sécurité au travail	Risques psychosociaux Risques physiques pour les employés liés à l'activité Exposition à des agents chimiques
Environnement	Opérations & Environnement	Consommation d'intrants (électricité, gaz, eau, etc.) Production de déchets, rejets divers importants Déforestation & impacts sur la Biodiversité (pollution des sols, de l'eau, de l'air)
	Produits/services & Environnement	Recyclabilité des produits Impact de l'utilisation des produits/services Innovation et alignement environnemental des produits/services
	Changement climatique	Vulnérabilité aux risques physiques (réchauffement climatique, inondations, vague de chaleur etc.) Exposition aux risques de transition (réglementations, tendances de marché, etc.) Emissions de Gaz à Effet de Serre (directes et indirectes) et particules fines



6. Annexes

6.4 Socle d'indicateurs de performance ESG

GOVERNANCE

- Indépendance de la gouvernance
- Féminisation de la gouvernance et de l'organe de décision
- Formalisation et maturité de la politique ESG/RSE
- Formalisation de la politique éthique conformité réglementation anti-corruption
- Conformité en matière de protection des données
- Politique de sécurité des systèmes d'information
- Politique achats responsables

SOCIAL

- Création nette d'emploi
- Taux de turnover
- Index d'égalité professionnelle et inclusion des travailleurs handicapés
- Taux d'accès à la formation
- Mécanisme de partage de la valeur
- Santé et Sécurité au travail
- Taux d'absentéisme

ENVIRONNEMENT

- Formalisation de la politique environnementale
- Évaluation de l'empreinte carbone
- Exposition aux risques climatiques
- Production de déchets et consommation de ressources
- Impact sur la biodiversité
- Empreinte environnementale liée au fonctionnement, aux produits/services

4, quai Saint Antoine
CS 60026
69289 LYON Cedex 02

+33 (0)4 72 68 98 00
contact@evolem.com
evolem.com

